

Raisonnement logique

Question 3

Lors d'un congrès, 3 intervenants : Pierre, Pascal et Paul doivent présenter successivement leur dossier personnel. Suite à une erreur administrative, chacun d'entre eux est en possession du dossier d'un de ses deux concurrents et porte le badge de l'autre.

On sait que l'intervenant qui porte le badge de Pierre détient le dossier de Pascal.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Pierre a le dossier de Pascal	☐	☐
B. Pascal porte le badge de Pierre.	☐	☐
C. Paul porte le badge de Pascal.	☐	☐
D. Pierre porte le badge de Paul.	☐	☐